

La fonction critique de l'histoire de la linguistique

Gabriel BERGOUNIOUX

Université d'Orléans

Résumé :

L'histoire de la linguistique, prise dans une partition entre histoire interne (celle des théories) et histoire externe (institutions et biographies), oublie parfois qu'il lui appartient d'être linguistique avant d'être historique. A partir d'une récapitulation des étapes de la réflexion sur les langues, depuis l'invention de l'écriture jusqu'aux débats contemporains, on se propose de restituer à cette discipline sa dimension critique dans une reprise de l'argumentaire saussurien concernant l'analyse morpho-phonologique du langage. Il apparaît alors que les courants dominants (Lab-Phon, OT...) ne correspondent pas aux exigences d'une science du langage, ne serait-ce que dans la séparation qu'ils entérinent entre les deux faces du signe.

Mots-clés : histoire de la linguistique, phonologie, morphologie, F. de Saussure, comparatisme, structuralisme

Une question sous-tend cet article : quelle sensibilité l'objet de la linguistique manifeste-t-il à l'égard de sa propre histoire ? Les conditions de production du savoir, le retravail des œuvres anciennes a-t-il une incidence sur la linguistique d'aujourd'hui ? Les réponses, à nuancer en fonction des approches et des périodes, éclairent d'un jour différent l'état présent de la discipline, pour peu qu'on la confronte à des états antérieurs. Ainsi, réfléchir aujourd'hui sur la mise au point d'instruments de transcription ou sur le débat séculaire de la reconstruction du vocalisme de l'indo-européen pourrait exercer ses effets sur l'analyse du champ de la linguistique contemporaine. Telle conception, qui s'impose maintenant à l'évidence, apparaît rétrospectivement comme l'une des solutions possibles, pas forcément la meilleure. F. de Saussure a proposé, en 1878, d'abandonner le terme de *racine* (ou plutôt de *racine syllabique*) pour lui substituer celui de *cellule prédésinentielle*, sans succès. Partant de cet exemple, on pourra en déduire que lui aussi s'est fourvoyé dans son raisonnement ou au contraire que la linguistique n'en a pas fini avec certaines interrogations, et l'ambiguïté ethnique ou culturelle de *racine* (on pense à Barrès, aux *Déracinés* [1897]) soulèverait plus d'une interrogation à ce sujet.

1. HISTOIRE EXTERNE, HISTOIRE INTERNE

Selon qu'on appréhende la linguistique à partir des transformations que subissent les modes de construction de l'observable (l'histoire interne) ou en fonction de l'organisation sociale des productions et des producteurs (l'histoire externe), deux images se dessinent qui, sans être inconciliables, ne s'harmonisent pas si facilement.

L'histoire externe recourt à des critères d'appréciation qui ne supposent pas de compétence particulière dans le domaine : la recension des institutions (*e.g.* les origines de la Société de Linguistique de Paris), la datation des mots (*e.g.* à quel moment apparaît le terme *linguistique* ?) ou la bibliométrie en tiennent lieu. Même la prosopographie¹, qui reconstitue la carrière (la trajectoire) des savants et la configuration d'une science académique dans l'interaction entre les cadres sociaux et le curriculum, peut s'écrire sans information particulière sur les enjeux conceptuels. Elle relèvera que, dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, le plus grand linguiste est sans conteste M. Müller dont la célébrité passée n'a d'égal que l'inanité de son apport à la grammaire comparée. Elle le placera au cœur de son investigation alors qu'un tableau récapitulatif des découvertes majeures dans les sciences du langage ne le mentionnerait pas.

L'histoire interne se situe à l'inverse dans une perspective tantôt relativiste, tantôt finaliste. Faisant le plus souvent abstraction des conditions sociales de production et de reproduction des concepts, elle appréhende les

¹ Cf. une présentation, avec un exemple d'application, dans Picard (2007).

travaux sur la langue comme une anticipation des développements ultérieurs de la linguistique, considérant que telle école ou tel domaine réalise au présent ce qu'avait deviné tel grammairien ou tel philosophe quelques siècles ou quelques années auparavant. La revendication chomskyenne d'une filiation cartésienne de la grammaire générative en constitue le parangon². La démarche est plus convaincante lorsqu'elle prend appui sur des études anciennes pour relire autrement des propositions modernes, comme le suggère I. Rosier-Catach quand elle rapproche les réflexions de la théologie médiévale et la philosophie du langage ordinaire³. Reformulé en termes de paradigme, l'exercice s'apparente à une histoire des idées comme M. Foucault⁴ en esquisse la généralisation quand il applique à des champs hétérogènes l'hypothèse qu'à l'âge classique un nouveau regard porté sur le monde en aurait modifié les contours et les représentations. Plus classiquement, les histoires de la linguistique proposées au public enchaînent les chapitres d'un même récit. Elles racontent comment un retour sur les usages de l'écriture a élaboré une réflexion sur le fonctionnement de la langue qui, en dépit de ses aléas, a perfectionné l'adéquation descriptive et consigné ses résultats dans des formats normalisés, tels des dictionnaires ou des manuels didactiques.

Chacun des points de vue est légitime mais partiel. Ainsi, les institutions ne s'établissent pas *ex nihilo*. Elles concrétisent une décision politique, au point de rencontre entre un régime administratif, une demande sociale et l'action de petits groupes impliqués dans une révision des méthodes d'analyse :

- le Collège de France (1530), voulu par François I^{er} et inspiré par le mouvement des humanistes, revendique l'autonomie de la réinterprétation philologique au service du pouvoir royal face à la Sorbonne, qui relève de l'autorité du Pape ;
- l'Académie française (1635), établie par Richelieu, représente l'alliance passée entre un groupe de lettrés issus de la bourgeoisie et de la noblesse de robe avec le pouvoir politique absolutiste pour une réglementation de la langue ;
- l'École des Langues Orientales (1795) succède à un centre de formation institué par Louis XIV en 1669 pour former les interprètes des escales françaises de la flotte en Méditerranée avant de servir l'expansion coloniale des régimes successifs ;
- l'École des Chartes (1821) symbolise la vision politique conciliatrice de la Restauration en matière de pays légal ; l'exploitation raisonnée des sources archivistiques, associant politiques (Guizot) et littérateurs (Nodier, Mérimée...), est mise au service d'un parallèle entre les généalogies de la noblesse – qui a reconquis formel-

² Chomsky, 1966.

³ Rosier-Catach, 2004.

⁴ Foucault, 1966.

lement le pouvoir – et une filiation bourgeoise fondée sur l'histoire des communes⁵ ;

- l'École Pratique des Hautes Études (1868) accompagne la rénovation de l'enseignement supérieur français, dans la rencontre de quelques intellectuels s'inspirant du modèle universitaire allemand (Gabriel Monod, Michel Bréal) en matière d'histoire et de philologie et des hauts fonctionnaires du Ministère de l'Instruction Publique appelés par Victor Duruy (Louis Liard, Octave Gréard).

Chacune de ces institutions (la liste n'est pas exhaustive) a contribué à sa façon à déterminer des carrières, à réunir ou à opposer des générations de savants, à faire entrer en compétition des établissements, des sociétés, des périodiques, des conceptions du savoir, à orienter les connaissances.

Pourtant, il ne suffit pas d'une institution pour faire de la science⁶. L'histoire interne se trouve convoquée, qui interroge la façon dont des concepts ont été élaborés, une terminologie fixée, des éléments découverts qui resteront plus ou moins acquis à la linguistique (*cf.* la thèse de J.-Cl. Chevalier⁷). Au-delà d'une recension des lieux et des livres, au-delà d'une réduction au biographique, la fin assignée concerne la reconstitution des étapes d'un savoir devenu nôtre.

Réconcilier ces deux approches met à l'épreuve notre capacité de conjuguer les connaissances disciplinaires avec les conditions, institutionnelles et biographiques, épistémologiques et culturelles, de leur production et de leur transmission, dans l'évaluation de leurs répercussions sur le savoir linguistique. Que doit-on conjecturer de l'univers mental d'un théologien du moyen âge avant d'interpréter ses hypothèses sur le même plan que celles d'un pragmaticien ? Reconstruire simultanément les logiques sociale et scientifique sous-jacentes aux analyses, c'est se démarquer :

- (i) de la lecture *historiciste*, qui ignore à quelles nécessités intrinsèques répond une révision des contenus,
- (ii) de la lecture *philosophique*, qui ne perçoit pas certaines spécificités, pourtant fondatrices du champ (que signifierait une philosophie de la phonologie ?) et
- (iii) de la lecture *philologique*, qui enregistre, par exemple, des variations terminologiques sans se donner les moyens de récapituler les structures qui les décident.

⁵ C'est ce qu'Au. Thierry illustre en rédigeant son *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers-état* (Thierry, 1853).

⁶ Au contraire, il semble que la recherche atteigne son acmé quand l'effort, d'abord soutenu dans des trajectoires singulières qui se coordonnent en marge des administrations bureaucratiques, se trouve relayé au sein d'une institution pionnière alors que l'impulsion se délite quand le même établissement sert par après de perspective de carrière, conformant et confortant la conception de la science qui s'y trouve installée à demeure et qui tend à se figer ; l'institution contre la connaissance en quelque sorte.

⁷ Chevalier, 1968 [2006].

A cela s'ajoute que la linguistique n'est pas seulement l'objet d'une analyse : elle contribue, par ses méthodes, à outiller la recherche (lexico-métrie, champ sémantique, analyse de discours...).

2. LA FONCTION CRITIQUE DE LA LINGUISTIQUE

Pourtant, on fait maintenant l'hypothèse que la fonction la plus importante de l'histoire de la linguistique se situe encore au-delà, dans sa capacité à exercer un effet critique sur l'état présent des sciences du langage. Le régime des sciences sociales est tel que, reformulée par le sens commun et la doxa, aucune avancée ne se trouve à l'abri d'une régression qui l'annule. A ce compte-là, le *signifié* est évidemment l'équivalent du *sens* et la caractérisation des phonèmes résulte de la distribution de leurs *traits distinctifs*, et tant pis si ces deux propositions contredisent l'enseignement structuraliste dont elles se revendiquent.

Si le *signifié* est l'équivalent du *sens*, quel besoin de changer de nom ? Un tel remue-ménage autour de la théorie du signe simplement pour rebaptiser ce qu'on a toujours su : qu'un mot, c'est à la fois du son et du sens ? Et si la phonologie n'a affaire qu'à des *relations oppositives* et *négatives* (comme l'affirment Saussure et Troubetzkoy), comment tolérer des *traits distinctifs* que Jakobson rajoute, séduit par les spectrogrammes du *Visible Speech*, réintroduisant de la substance dans ce qui est à concevoir en termes de *rappports*, comment tolérer que soient rétablies l'acoustique et la phonation dans la modélisation de la structure, contrevenant au projet plusieurs fois réaffirmé d'une algébrisation ?

Dès lors qu'elle menace le jugement narcissique, l'ordre établi ou seulement les opinions convenues, aucune découverte n'est préservée dans les sciences sociales. Elle se retrouve confrontée à des critiques qui ont en leur faveur de défendre le bon sens et l'avis général, les valeurs traditionnelles et les idées reçues, jusqu'au moment où, au nom d'un « retour » (à Freud, à Marx ou à Saussure⁸), la relecture des textes fondateurs met en mouvement une appréciation renouvelée des théories politique, psychanalytique ou linguistique, bouleversant les attendus et aussi les organisations qui prétendaient monopoliser l'héritage savant et décider de l'orthodoxie. La reprise des œuvres, pour autant qu'elle accompagne le développement des recherches linguistiques afin de faire jouer les théories anciennes à l'intérieur des nouvelles propositions, a le souci de vérifier l'acception des termes (est-il fait le même usage du concept de *signe* dans la *Grammaire de Port-Royal*, chez Peirce et chez Greimas ?). Partant, elle contribue au maintien des principes heuristiques qui ont participé à la fondation de la

⁸ Telle est l'entreprise dont se réclament Lacan ou Althusser dans les années 1960, au moment où, sous l'appellation générique de *linguistic turn*, l'édition du *Cours de linguistique générale* de Bally et Sechehaye devient l'emblème d'une réinterprétation de l'ensemble des sciences sociales.

discipline dans toutes ses dimensions, déterminant une incidence nouvelle des propositions contenues dans les ouvrages de référence, inventant des perspectives jusqu'alors inaperçues qui, à leur tour, infléchissent le travail en cours.

C'est bien le programme d'une science cumulative qui se décline mais cette cumulativité diffère de celle dont se revendiquent avec assurance les sciences expérimentales. La présence intéressée des auditeurs / locuteurs, de leurs conceptions sociolinguistiques, des enjeux sociaux et de la part qu'ils y prennent, ne situe pas sur un même plan des sciences sociales toujours menacées de régression en fonction de visées imaginaires ou symboliques, individuelles ou collectives, internes ou objectivées. Pas de considération sur la langue qui ne contienne un jugement, pas d'évaluation typologique qui ne prenne son principe dans une langue singulière, maternelle.

On fera l'hypothèse que faute de se souvenir des obstacles qu'elle a dû surmonter, du chemin qu'elle a frayé, de sa *méthode* en bonne étymologie, la linguistique se fourvoiera de nouveau, renouant indéfiniment avec les mêmes erreurs, les mêmes fascinations, en sorte qu'une histoire de la linguistique qui relaterait ses errements n'apparaîtrait pas moins instructive que la vision positiviste qui est d'usage. Saussure avertissait ses auditeurs, au moment de les introduire à la linguistique générale :

« Il n'y a aucun domaine qui, plus que la langue, ait donné lieu à des idées chimeriques et absurdes. Le langage est un objet de mirages de toutes espèces. Les erreurs faites sur le langage sont ce qu'il y a de plus intéressant, psychologiquement parlant. Chacun laissé à lui-même se fait une idée très éloignée de la vérité sur les phénomènes qui se produisent dans le langage. Il est donc également de ce côté-là légitime à la linguistique qu'elle puisse aujourd'hui se croire en état de rectifier beaucoup d'idées, de porter la lumière là où la généralité des hommes d'étude seraient très facilement enclins à se tromper, à commettre les erreurs les plus graves »⁹.

3. LE GRAND PARTAGE : ALPHABET VS. LOGIQUE

La linguistique a un objet singulier : la langue, qui n'est pas réductible à ses transcriptions. Sa singularité peut s'appréhender à plusieurs niveaux. Rien ne lui est comparable, ou seulement commensurable, dans les faits sociaux puisqu'elle apparie une dimension sensible organisée de façon non analogique (la phonologie) et une restitution mentale fondée sur la *valeur* (et non sur le *sens*). Dans son principe, le développement de la linguistique s'effectue selon ce que la réflexion parvient à formaliser moins sur l'un ou l'autre des deux plans que dans leur relation dialectique. Ravivant l'image d'une entité à deux faces avancée par Saussure, et sa comparaison avec une page dont le recto et le verso sont inséparables, et comparant la structure

⁹ Saussure, à paraître.

des signes et la science qui en traite (dont on conçoit mal comment elle se soutiendrait de conserver sa consistance en ne traitant qu'un des versants), on se heurte à la première des difficultés.

En effet, au moment de conjoindre ces deux plans, les compétences requises se présentent comme disséminées dans le champ de l'investigation scientifique : d'un côté, ce qui se justifie par le son fait appel aux médecins, aux musiciens, aux physiologistes en réception et, si l'on s'intéresse à la production, aux médecins encore (l'oto-rhino-laryngologie), aux professeurs de diction, aux facteurs d'instrument, aux physiciens ; de l'autre côté, on trouve des philosophes, des théologiens ou des logiciens, peut-être des auteurs de traités de rhétorique.

On récapitulerait comme suit les étapes principales de la réflexivité linguistique dans une histoire longue de la discipline en Occident.

D'abord, l'invention de l'*écriture*. Avec la mise au point d'un équivalent visible, tangible, et durable de la parole, à l'intérieur de sociétés qui ont pour régime économique le « mode de production asiatique », une réorganisation cognitive de la pensée¹⁰ intervient dans l'évitement d'un recours à la traduction phonétique. Le son, écarté de la représentation par des pictogrammes que contraignent les techniques de gravure et les supports, va s'imposer progressivement dans la nécessité de reproduire des toponymes et des noms étrangers, amorçant le recours à des répertoires syllabaires dont les cartouches égyptiens signent l'usage de rébus. Les fouilles archéologiques ont exhumé des inscriptions archaïques qui comptent des exercices d'apprentissage, soit le témoignage le plus ancien concernant une activité métalinguistique. L'alphabétisme, qui n'est pas intuitivement perçu et n'est jamais apparu en premier dans l'émergence de l'écriture, est cependant immanent à une pratique de la transcription mais les structures des langues le rendent plus ou moins nécessaire et le monosyllabisme chinois peut s'accommoder d'une idéographie comme les langues afro-asiatiques supportent une notation réduite du vocalisme.

L'*alphabet* est un aboutissement qu'on associe au « miracle grec ». Quelles que soient les raisons qui induisent cette notation, on en mesure la puissance à ses répercussions. Le système d'apprentissage se simplifie, retirant le monopole de leur compétence au corps des scribes et diffusant la maîtrise de l'écriture dans la totalité des classes dominantes. La ressemblance du dire et de l'écrire, qui menace constamment de fragmentation les langues, forge des koinês déterminées par des récits sacralisés aux fonctions mythologique et identitaire, substituant à des revendications dialectales, ancrées dans la solidarité géographique, le prestige d'une culture lettrée, fondée sur la connivence sociale. Surtout, en tant qu'instrument de connaissance, l'alphabétisme a permis l'essor prodigieux des sciences, une révolution dans l'ordre de l'esprit. Le système graphique s'est fixé en Grèce dans une forme qui n'a pas été substantiellement modifiée depuis presque trente siècles. Les principes retenus à cette époque sont encore en

¹⁰ Goody, 1979.

vigueur aujourd'hui : limitation du nombre des caractères, dualité majuscule / minuscule, tension entre orthographe et phonétisme, linéarité de l'écriture, découpe en mots, signes métalinguistiques...

Cependant, la réflexion sur le langage, après s'être égarée dans les voies de l'étymologie (*Cratyle*), a abandonné l'analyse du matériau sonore pour se consacrer à la question de la vérité. De la *Logique* d'Aristote résulte une nomenclature dont la grammaire n'est plus parvenue à se détacher. Si la représentation de la pensée est disjointe de l'expression qu'elle emprunterait à une langue particulière, elle ne parvient pas à renouer de façon convaincante avec le principe pasigraphique. Certes, les écritures idéographiques taisent leur réalisation sonore aussi longtemps que n'a pu y être découvert quelque accès, mais leur lecture peut supporter, jusqu'à un certain degré, l'absence d'interprétation phonétique : l'épellation vernaculaire ne restreint pas l'efficacité de leur restitution. Autrement dit, point n'est besoin d'avoir l'accent de la cour du Pharaon pour lire les inscriptions en son honneur. Pour donner un exemple plus proche de nous, dans un autre domaine, les symboles chimiques sont compris de la même façon dans tous les pays sans considération de prononciation¹¹. Les Grecs n'atteindront pas cette étape. Le grand partage des nombres et des lettres sera établi plus tard par les Arabes. Ils en transmettront la science à l'Europe qui leur a emprunté *chiffre, zéro, algorithme et algèbre*. Aucun progrès aussi radical n'interviendra plus avant le XIX^{ème} siècle.

Le *comparatisme* et le *structuralisme* correspondent à la linguistique dans la définition moderne du terme. On date le comparatisme de 1816 (*Über das Conjugationssystem der Sanskritsprache in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache* de Bopp) et le structuralisme de 1916, avec la publication du *Cours de linguistique générale*, faute d'y accéder par le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1878) de Saussure.

4. L'INVENTION DE LA LINGUISTIQUE : LE COMPARATISME

Il s'est écoulé autant de siècles entre les premières écritures et la théorie aristotélicienne qu'entre celle-ci et la grammaire comparée. Rien, dans la pensée occidentale, ne représente une avancée décisive dès lors que les langues sont transcrites dans des alphabets dérivés du modèle hellénique, que les catégories de la grammaire décalquent celles de la logique. Subordonner l'analyse des langues à l'universalisme de la pensée revient à les considérer comme équivalentes *sub specie mentis*. Dès lors rien d'important ne saurait résulter d'un travail qui se situerait sur le versant sonore. En témoigne la sidération des philologues européens découvrant la minutie

¹¹ De même, le maintien des idéogrammes en Chine contribue à la préservation d'une unité apparente de la langue.

phonétique des grammaires sanscrites quand les tentatives de restitution de la prononciation du grec et du latin, depuis la Renaissance, s'étaient heurtées au silence obstiné des textes.

Le comparatisme a introduit dans l'étude des langues le paradigme galiléen (objectivation, contrôle méthodologique, caractère interne des explications...) et le relativisme historique que l'humanisme avait posé en principe dans son entreprise de restitution des œuvres. Au moment où l'histoire, première des sciences sociales à avoir défini son exercice raisonné, se constituait comme exploitation contrôlée des archives écrites, elle renonçait à une partie de l'information contenue dans les documents. Quand on procède à la recension des sources, tout contribue à l'établissement des faits révolus dont la mémoire est consignée dans des *scripta*, même la forme des lettres qui permet de déterminer l'époque de composition ou l'atelier de copistes, même l'état et la variété de langue (le dialecte), mais un point aveugle demeure : la restitution sonore du texte. Le comparatisme s'est constitué dans cette dimension que la philologie laissait en déshérence, et par ce moyen la linguistique est remontée en deçà, jusqu'à une période inaccessible pour les historiens, faute qu'ils disposent, pour l'étudier, de témoignages écrits. La préhistoire n'était plus seulement l'affaire des archéologues, du chantier stratigraphique et de la fouille. Elle recevait une part de ses lumières des informations contenues dans la forme des mots.

F. Bopp a transposé sur la structure des langues le rapprochement auquel les sciences historiques procédaient sur les textes. Comme celles-ci ont pour premier souci de recouper les témoignages, Bopp a commencé par restituer la valeur phonétique des diverses graphies (sanskrite, avestique, gotique, grecque et latine dans son premier essai) afin d'établir les bases de sa comparaison. Sa démonstration, magistrale et exclusivement technique, suspendait la présence du sens :

« Je me propose de donner dans cet ouvrage une description de l'organisme des différentes langues qui sont nommées sur le titre, de comparer entre eux les faits de même nature, d'étudier les lois physiques et mécaniques qui régissent ces idiomes, et de rechercher l'origine des formes qui expriment les rapports grammaticaux. Il n'y a que le mystère des racines ou, en d'autres termes, la cause pour laquelle telle conception primitive est marquée par tel son et non par tel autre, que nous nous abstenons de pénétrer ; nous n'examinons point, par exemple, pourquoi la racine I signifie "aller" et non "s'arrêter", et pourquoi le groupe phonique STHA ou STA veut dire "s'arrêter" et non "aller" »¹².

Ce renoncement, conforté par l'absence de témoignages matériels pour une supposée civilisation indo-européenne primitive, a justifié le développement d'une théorie dont nous sommes aujourd'hui encore les témoins : retrouver le berceau primitif des Aryas, imaginés comme un groupe de guerriers en marche vers le couchant, dominant les populations autochtones

¹² Bopp, 1857 [1866].

et leur imposant une langue qui s'est transmise depuis lors. Indépendamment d'interprétations plus nocives, on relève une ambition paléontologique : croiser les données lexicales pour définir l'habitat putatif d'un peuple vivant sous un climat tempéré, entre des montagnes et des marais, loin de la mer, en Europe ou en Asie proche¹³. Ensuite, un degré de développement matériel était conjecturé, selon le vocabulaire partagé, dans la conviction que la séparation se serait produite en un instant donné entre les deux branches, européenne et asiatique, avant une subdivision des ethnies suivant le modèle arborescent de Schleicher¹⁴.

Dans les années 1850, la mythologie comparée entend établir un équivalent spirituel de la restitution lexicologique de la culture matérielle, raisonnant sur les mots abstraits et le nom des divinités. Cette « psychologie historique » (c'est le nom que lui donne A. Darmesteter dans *La vie des mots*) laissera, après son reflux, et à l'endroit précis qu'elle occupait, la sémantique, comme le montre le chemin parcouru par Bréal, des *Mélanges de mythologie et de linguistique* à *l'Essai de sémantique*. A la même époque, dans les années 1870-1890, en contrepoint d'une théorie du sens qui se détournait du signifiant, une issue était attendue d'une analyse instrumentale du son¹⁵.

Parce qu'il fixe des principes à ses analyses, qu'il établit ses raisonnements sur des bases vérifiables et contrôlables, le comparatisme esquisse le programme d'une linguistique scientifique, comme en témoigne la progression de ses résultats, décidée par les contradictions inhérentes aux théories qui se succèdent, de Bopp à Saussure, en passant par Grimm, Pott, Schleicher, Brugmann et Schuchardt. Dès le début, la réduction des écritures à leur valeur sonore ancre le rapprochement dans la phonologie des langues et non plus dans leur représentation graphique. Le calcul des correspondances entre les formes (*i.e.* leurs relations) est disjoint de leur degré de ressemblance. L'interprétation sonore par des contraintes articulatoires ou acoustiques est subordonnée à des corrélations internes. Même si le sanskrit a d'abord été crédité d'un archaïsme qui revenait à le privilégier dans la chronologie relative, il est apparu assez rapidement que la reconstruction avait une puissance explicative supérieure. Dans les notations, l'invention de l'astérisque par Schleicher en porte témoignage.

Au nombre des contradictions, comment expliquer que les formes attendues, prescrites par les lois phonétiques aveugles, ne soient pas toujours celles qui sont attestées ? Cette seule question déclenche une série continue de révisions qui décident d'un accroissement des exigences méthodologiques, confortées par la supériorité des démonstrations qui s'en réclament (loi de Verner, loi d'Osthoff...). Elle impose aussi de prendre en compte les critiques formulées par les linguistes de terrain, dialectologues

¹³ Cf. Pictet (1859-1863) et pour un avatar de ce projet, Haudry (1981) ou, dans un autre genre, Renfrew (1987).

¹⁴ Schleicher, 1863.

¹⁵ Cf. Darmesteter, 1886 ; Bréal, 1877 et 1897 (ces deux livres ont été republiés en 2005 aux éditions Lambert-Lucas à Limoges) ; Rousselot, 1897-1901.

ou créolistes, les mieux à même de percevoir le biais qui résultait du privilège accordé aux textes sur l'enquête.

5. LA LINGUISTIQUE COMME SCIENCE : LE STRUCTURALISME

La linguistique structurale est aujourd'hui encore notre horizon, se déduisant du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, dans une présentation qui ne facilite pas le travail du lecteur. Nombre de formulations demeurent abscondes par suite de l'inachèvement des concepts qui établiront les principes de la discipline dans les trois cours prononcés par Saussure entre 1907 et 1911. On en retiendra trois leçons.

Primo, Saussure esquive les deux fourvoiements, itératifs et symétriques, celui de la *phonétique* expérimentale pour laquelle il ne montre qu'aversion, déclarant explicitement qu'en aucun cas elle n'est un objet de la linguistique telle qu'il la conçoit, et celui de la *psychologie* qui reviendrait à faire de la linguistique un « embranchement » dans une science de l'homme fondée sur le mentalisme, comme l'avait proposé Sechehaye¹⁶. Par suite, Saussure confirme son refus de toute interprétation substantialiste ancrée dans le signal, définissant le *signifiant* à l'intersection de sa valeur compositionnelle et de ses oppositions dans le système, contenant de ce fait dans la phonologie et la morphologie l'entièreté de l'analyse linguistique. De même, hors de portée de la pensée et du sens, le *signifié* se substitue à *concept* : il n'y a pas de place pour la sémantique dans le *Cours de linguistique générale*, ni pour le nom, ni pour la chose. Désormais, le programme assigné à la linguistique équivaut à la résolution de ses analyses dans une notation formelle qui suture la partition originelle de l'écriture, réunifiant l'universalité des chiffres et la vernacularité des lettres, celles-ci devenues le produit d'une structure supportant une notation algébrique.

Secundo, Saussure établit un cahier des charges pour la linguistique qui inclut l'histoire de la discipline. Il y consacre un important développement, effacé par ses éditeurs. L'intérêt n'est ni hagiographique, ni anecdotique mais critique. La définition d'une science de la langue est rapportée à ses contradictions et à ses apories, dans l'arrachement aux idées reçues, aux complaisances ethnocentristes, à la myopie empirique et aux spéculations académiques. L'omission de ce chapitre dans l'édition établie par Bally et Sechehaye qui, chacun à sa façon, récusait une partie du programme saussurien, n'est pas factuelle. On notera que Saussure accède à une conception structuraliste à partir de l'analyse des langues mortes indo-européennes alors que des conclusions similaires seront tirées par les écoles russe (Baudouin de Courtenay et Troubetzkoy) et américaine (Bloomfield et Sapir) en relation avec la consignation de langues parlées non indo-européennes.

¹⁶ Sechehaye, 1908.

Tertio, le structuralisme invente une nouvelle méthode. Le comparatisme avait échafaudé, dans ce qu'abandonnait l'historien (la réalisation sonore des documents écrits), les principes d'une science. Cette science, dans son procès, définit une procédure heuristique ajustée à son objet : la *valeur* comme structure de relations oppositives, négatives et relatives. Ce faisant, et Saussure l'expose à propos de la sémiologie, un champ d'application se découvre, concernant l'ensemble des sciences sociales. On connaît la suite qui s'épelle des noms de Lévi-Strauss, Lacan...

6. L'HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE COMME PENSÉE CRITIQUE DE LA LINGUISTIQUE

A la différence de la sociologie qui implique en permanence une réaction des agents à l'encontre des classements qui leur sont imposés, la critique de la linguistique est d'abord l'affaire des linguistes et non celle des locuteurs. A ce titre, elle s'apparente souvent au débat entre deux écoles. Deux théories se mesurent que rien ne permet de départager aussi longtemps que les oppositions fondatrices ne sont pas réactualisées. Comment ne pas établir un parallèle entre le refus saussurien de la phonétique expérimentale et de la sémantique il y a un siècle et les orientations aujourd'hui dominantes de LabPhon (phonologie de laboratoire) et du cognitivisme ? Comme si la dimension du symbolique était réductible à l'activité cérébrale. A moins que, selon les propositions d'OT (*Optimality Theory*), on ne substitue à l'analyse des langues une description hiérarchisée.

Il y a deux enseignements à une histoire de la linguistique ainsi conçue. L'un qu'on ne peut séparer l'étude des deux faces du signe, en sorte que le signifiant n'est pas assimilable à une transcription phonétique dans des formats plus ou moins technicisés ou élaborés qui laisserait au signifié tous les attributs du « sens ». L'autre, que l'exigence de formalisation se déduit des limites de l'observation. Au-delà des corpus, de la phénoménologie du discours, la linguistique doit produire les systèmes qui les établissent et les raisonnent. Benveniste, explicitement, considérait le rationalisme saussurien et la phonologie de Troubetzkoy comme le contrepoint et le dépassement de l'empirisme nord-américain :

« [Structure] peut signifier deux choses assez différentes. On entend par structure, particulièrement en Europe, l'arrangement d'un tout en parties et la solidarité démontrée entre les parties du tout qui se conditionnent mutuellement ; pour la plupart des linguistes américains, ce sera la répartition des éléments telle qu'on la constate et leur capacité d'association ou de substitution. L'expression de linguistique structurale en reçoit des interprétations différentes, assez différentes en tout cas pour que les opérations qui en découlent n'aient pas le même sens »¹⁷.

¹⁷ Benveniste, 1954 [1966, p. 9].

Et en conclusion de ce passage :

« Mais surtout on observera que tout le travail du linguiste porte en fait sur le discours, assimilé implicitement à la langue. [...] Des schèmes de distribution, si rigoureusement qu'ils soient établis, ne constituent pas une structure, non plus que des inventaires de morphèmes et de phonèmes, définis par segmentation dans des chaînes de discours, ne représentent la description d'une langue »¹⁸.

Un système ne se déduit ni des enregistrements ni des corpus. Il se construit à partir d'une abstraction opérant sur des données organisées pour servir d'épreuve et de certification à des théories élaborées sur un plan formel. Dans le comparatisme, les correspondances se justifiaient par des « lois phonétiques ». Dans le structuralisme, les systèmes sont calculés en fonction des relations négatives qu'ils génèrent.

Les développements de la linguistique requièrent aujourd'hui l'apport de la typologie et de ce qui s'y dessine, en deçà dans les contraintes qui pèsent sur les langues, au-delà dans ce que seraient les capacités cognitives appréhendées non comme des caractéristiques indifférenciées de capacités cérébrales mais comme la projection de l'architecture mentale dans le symbolique. En définissant les oppositions requises par une analyse valide pour toutes les langues, sous toutes leurs formes et dans tous leurs états, en établissant leurs distributions et leurs corrélations, la linguistique parachève l'universalisation de ses analyses (il n'est de science que du général) et définit les éléments de sa formalisation.

De même qu'avec l'informatique, les propriétés des langues ont accédé, littéralement, à la numérisation sous la forme d'octets, de même la réalisation phonétique tend à s'estomper dans l'approche formalisée de CVCV¹⁹, contrairement à LabPhon ou OT qui demeurent organiquement dépendantes des propriétés articulatoires et acoustiques. La partition des lettres – dans la tension vernaculaire vers une phonésitation – et des chiffres, pasigraphiques et aphonétiques, est en cours de résorption sous nos yeux. Les chiffres l'auront emporté sur les lettres pour une notation conventionnelle des langues (TAL et formalismes de règles) suivant un processus inverse de celui qui avait déterminé, il y a longtemps, l'algébrisation des mathématiques en procédant à la substitution de lettres à des chiffres.

Après le travail sur les structures, reste la question de la variation – de l'infinie diversité du signal et de l'ineffabilité de l'interprétation. La linguistique, en opérant par réduction et généralisation, doit consentir à une perte d'informations recyclées dans des disciplines latérales, phonétique, stylistique, sociolinguistique, pragmatique... A quel prix et selon quelles conditions, peut-elle en assurer la réintégration sans se résoudre à la liqui-

¹⁸ *Ibid.*, p. 11.

¹⁹ Sur CVCV, cf. Scheer, 2004.

dition de son objet ? C'est le travail qui se conduit dans une enquête comme ESLO²⁰.

© Gabriel Bergounioux

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE Emile, 1954 [1966] : « Tendances récentes en linguistique générale », in Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*. T. 1, Paris : Gallimard, 1966, pp. 3-17 (première publication in *Journal de psychologie normale et pathologique*, 47-51^{èmes} années, N° 1-2, janvier-juin 1954, pp. 130-145).
- BOPP Franz, 1857 [1866] : « Préface », in Bopp F., *Grammaire comparée des langues indo-européennes*. T. 1-5, Paris : Imprimerie impériale et Imprimerie nationale, 1866-1874. T. 1, 1866, pp. I-LVII (traduite sur la deuxième édition allemande datant de 1857).
- BRÉAL Michel, 1877 : *Mélanges de mythologie et de linguistique*. Paris : Hachette.
- , 1897 : *Essai de sémantique*. Paris : Hachette.
- CHEVALIER Jean-Claude, 1968 [2006] : *Histoire de la syntaxe : Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*. Paris : Champion, 2006.
- CHOMSKY Noam, 1966 : *Cartesian Linguistics : A Chapter in the History of Rationalist Thought*. New York : Harper & Row (traduction française : *La Linguistique cartésienne*. Paris : Seuil, 1969).
- DARMESTETER Arsène, 1886 : *La vie des mots étudiée dans leurs significations*. Paris : Delagrave.
- FOUCAULT Michel, 1966 : *Les mots et les choses*. Paris : Gallimard.
- GOODY Jack, 1979 : *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Minuit.
- HAUDRY Jean, 1981 : *Les Indo-Européens*. Paris : PUF (Collection « Que sais-je ? »).
- PICARD Emmanuelle, 2007 : « Du dossier individuel à la prosopographie en histoire de l'éducation : bilan et problèmes de méthode », in *Revue administrative*, 2007, numéro spécial, pp. 55-58 ; le texte est consultable sur hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/26/73/23/PDF/Dossiers_indiv_CHAN.pdf
- PICTET Adolphe, 1859-1863 : *Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique*. Vol. I-II, Paris : Cherbuliez.

²⁰ Cette présentation introduisait un exposé sur l'Enquête SocioLinguistique à Orléans (ESLO) consultable sur <http://www.univ-orleans.fr/eslo/>.

-
- RENFREW Colin, 1987 : *Archaeology and Language. The Puzzle of Indo-European Origins*. London : Pimlico (traduction française : *L'énigme indo-européenne : archéologie et langage*. Paris : Flammarion, 1994).
- ROSIER-CATACH Irène, 2004 : *La parole efficace : signe, rituel, sacré*. Paris : Seuil.
- ROUSSELOT Pierre-Jean (l'Abbé), 1897-1901 : *Principes de phonétique expérimentale*. T. 1-2, Paris : H. Welter.
- SAUSSURE Ferdinand de, à paraître : *Leçons de linguistique générale*.
- SCHEER Tobias, 2004 : *A Lateral Theory of Phonology. What is CVCV, and why should it be ?* Berlin : Mouton de Gruyter.
- SCHLEICHER August, 1863 : *Die darwinsche Theorie und die Sprachwissenschaft*. Weimar : Böhlau (traduction française : *La théorie de Darwin et la science du langage. De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme*. Paris : A. Franck, 1868).
- SECHEHAYE Charles-Albert, 1908 : *Programme et méthodes de la linguistique théorique. Psychologie du langage*. Paris : Champion.
- THIERRY Augustin, 1853 : *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers-état*, suivi de *Fragments du recueil des monuments inédits de cette histoire*. Paris : Furne.



Ferdinand de Saussure (1857-1913)